

FACULTÉS DE PSYCHOLOGIE

Inscription massive d'étudiants français

Les facultés de psychologie francophones font auditoire comble à cause d'une inscription massive d'étudiants français. Comment gérer ?

● **Caroline DESORBAY**

À l'ULiège, il y a actuellement 511 étudiants inscrits dans les deux années de master en psychologie. En 2013-2014, on en comptait 308. Ce sont en grande partie les étudiants français qui font gonfler le chiffre des inscriptions, selon Étienne Quertemont, doyen de la faculté de psychologie. « Lors de la rentrée académique de 2017, on avait déjà constaté une légère augmentation par rapport aux années précédentes, mais cette année, le nombre d'étudiants français a doublé. Sur les 511 étudiants inscrits en master, il y a 127 Français, soit 24 % ».

ULB : 450 en 1^{er} master

Les Français sont encore plus nombreux à l'ULB. Arnaud Destrebecqz, doyen de la faculté de psychologie, a fait les comptes : « 450 Français sont inscrits en 1^{er} master de psychologie, c'est six fois plus qu'il y a deux ans ».

Si à l'UCL, le pourcentage d'étudiants « made in France » reste stable (7,83 %), l'UMons doit elle aussi composer avec un nombre croissant d'ins-

La grande majorité des étudiants français repartent exercer dans leur pays d'origine.

crits : 76 Français sur les 418 étudiants qui suivent le master en sciences psychologiques, soit 6 % de plus que l'an dernier.

Qu'est-ce qui pousse ces jeunes à s'exiler chez nous ? Les universités françaises ont mis en place des critères très élevés pour accéder au 1^{er} master de psychologie, fermant la porte à des centaines d'étudiants détenteurs d'une licence en psychologie (l'équivalent d'un bachelier).

Une décision particulièrement injuste selon Arnaud Destrebecqz (ULB), « même les très bons étudiants se voient refuser l'accès au master. »

Formation impactée

L'explosion des inscriptions pose problème, principalement en ce qui concerne l'encadrement des travaux pratiques, des stages et des mémoires de fin d'études. « On rencontre de sérieuses difficultés notamment pour trouver un nombre suffisant de promoteurs pour encadrer les étudiants dans la réalisation de leur travail de fin d'études, regrette le Pr Quertemont (ULiège). C'est la qualité de la formation qui est impactée si l'on est contraint de transformer les travaux pratiques en cours magistraux ».

Autre problème : trouver un bon stage. « Il commence à y avoir de la concurrence entre universités, chacune cherchant à étendre son territoire pour caser ses étudiants ».

Travaux pratiques adaptés

Pour maintenir la qualité de l'enseignement, l'Université libre de Bruxelles a pris une série de mesures : deux équivalents temps plein supplémentaires ont permis de multiplier les sé-

ries de travaux pratiques et d'avoir un nombre d'encadrants suffisant pour les mémoires de fin d'études.

« Cette situation inconfortable appelle une gestion commune par l'ensemble des universités. »

« On a également assoupli le règlement de manière à gagner plus de souplesse dans l'organisation des programmes annuels des étudiants pour leur permettre, par exemple, d'effectuer leurs deux stages en 2^e année de master, détaille Arnaud Destrebecqz. On les encourage à trouver des stages en France et on organise des travaux pratiques adaptés. C'est une situation très inconfortable qui appelle une gestion commune par l'ensemble des universités francophones, notamment concernant l'uniformisation des critères d'admission. »

Instaurer un quota ?

Pourquoi ne pas imposer un quota comme cela se fait déjà pour d'autres filières à l'université et en haute école ? Un tirage au sort limite le nombre d'inscriptions d'étudiants européens (surtout des Français) à 30 % en sciences vétérinaires, logopédie, kinésithérapie, etc.

« On finira peut-être par en arriver là mais le contingentement des étudiants est du ressort du politique, précise Étienne Quertemont. Et le décret non-résident est contesté par la commission européenne qui estime qu'il constitue une entrave à la circulation des personnes... ».

Plus de moyens et de personnel

Dans certaines universités, quelques temps-pleins ont été dégagés mais c'est loin d'être suffisant pour la Fédération des étudiants francophones (FEF) et la Fédération belge des psychologues (FBP). « Nous ne pouvons tolérer qu'une telle situation s'installe et perdure. La

réponse politique est insuffisante, et ceci au détriment de notre enseignement et de nos soins de santé », déclament les deux fédérations. Elles demandent au ministre Marcourt « de dégager une enveloppe financière exceptionnelle à destination des établissements et conditionnée à

l'engagement du personnel d'enseignement additionnel (particulièrement des promoteurs) et de créer des incitants pour pousser les praticiens à devenir maîtres de stage ». La FEF et la FBP demandent aux recteurs la création d'une plateforme réunissant l'ensemble des maîtres

de stage agréés ainsi que la mise en place de collaborations avec les unions professionnelles et praticiens pour bénéficier de nouveaux maîtres de stage.